

# Bulletin de salaire



Emplissement MINISTERE LIEDUCATIO			DE ON NATIONALE		Employa			681118G - DIENG - IBRAHIMA					
Elations MARIE(E)				Periode		٦	Janvier 2022		Type de pale:	0	Localé		
Nombre d'épouses / Nombre total 1 4 enfants (Impôt)			Emploit			661118G							
No parts minimum fiscal / No. parts 2 4			4.	Corps Indice:			INSTITUTEURS				1886		
Total enfants prestation familiale / 4			4	Classo	Echelon		1CL				02		
Jours base / Nombre de jours de 30 présence			30	30	Status.	Hierarchie			1 Statut 01				
Node o	Wode de palement DOMICILIATION BANGAIRE			NGAIRE	Service :			DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES					
		INSTITUTIONS BTES AFRIQUE		Agence	Comple	Compte :		AGENCE BIMACICMS			23600005273541		
Code	Rubrique				Nbr	U	ritte.	Base	Тацх		Sain	Retenue	
130	SOLDE MENSUELLE INDICIARE				MOI	DIATRO			06.001				
141	COMPLEMENT SPECIAL DE SOLDE					MO	THATISE			19.398			
145	INDEMNITE ENSEICHEMENT					NO	ONTANT			46.496			
153	INDEMNITE DE RESIDENCE				-	MONEANT			13 579				
169	AUG SOLDE GLAZET 01-85 01				-	MONTANT				3,515			
391	AUGMENTATION SALARE 10,2005.01					MSh(TA) (T				10.000			
192	ALIGNOTIATION 64 84 01					SYATROM			15,500				
194	AUGMENTATION 01-2000								6:294				
195	AUGMENTATION 61-2007					MONTANT				10,000			
255	PRIME SCOLARS 01								25.000				
374	AUGMENTATION REPRILOCEMENT					MONTANT				3.000			
375	WAGMENTATION SALARE UT-89					MONTANT			65 000				
373	NO EMAINT REPROFUNDEMENT					MONTANE:			1		10 000		
492	TRESCRIPTULO (AVANCE TABASKI)					MONTANT				1504			
50.1	AN OCCATION SALARE INTOLERS						MONTANT			1294			
203										7.123			
	BURRLEMENT FAMILIAL DE TRATEMENT  BURRLEMENT FAMILIAL DE TRATEMENT  BURRLEMENT FAMILIAL DE TRATEMENT						ONEANT					27-213	
GID PETENJE FUR COMPLEMENTANE 2 4%						NTANT.					5 A45		

## REGION DE KAOLACK DEPARTEMENTAL DE KAOLACK COMMUNE DE KAHONE



CENTRE PRINCIPAL

## REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Fol

**ETAT CIVIL** 

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE MARIAGE

(article 66, 140 e 147 du code)

Pour l'année DEUX MILLE ONZE Numero dans le registre SIX Numero du Registre

6/2011

L'année DEUX MILLE ONZE le TROIS du mois de DECEMBRE à KAHONE

devant nous MAME BIRAME FAYE, Officier d'Etat Civil del la Commune de KAHONE

se sont presentes et ont declare avoir celebre mariage le 03/12/2010

Epoux IBRAHIMA DIENG

né le 01/01/1979 à DAGA MIGNANE

domicilie à KAHONE profession ENSEIGNANT

fils de MOR et de GNILANE DIENG

Epouse MARIAMA NDOUR

nèe le 18/02/1996 à KAHONE

domicilie à KAHONE profession ELEVE fille de IBRAHIMA et de AÏSSATOU DIOUF

L'époux susnommé nous déclare opter pur : POLYGAMIE

Régime matrimonial: SEPARATION DES BIENS

En présence des témoins:

- 1) BASSIROU NDIAYE
- 2) ABDOU AZIZ TANDINE
- 3) ELHADJI DOUDOU DIOP
- 4) CHEIKH TOP

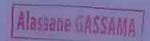
Extrait délivré par Centre Principal

KAHONE, le 10/03/2022

Solder du Senego

Pour extrait certifié conforme

L'Officier d'Etat Civil



REGION  REPUBLIQLE DU SENEGAL  UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI  DEPARTEMENT  ETAT CIVIL  COLLECTIVITE LOCALE (commune ou communauté  CENTRE DE (1)  CONTRE DE (1)  CENTRE DE (							
DEPARTEMENT  COLLECTIVITE LOCALE (commune ou communauté  EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE Pour l'année (2) doux public dux sept (un lettres)  N° dans le registre deux Cent Chr. Production sept (un lettres)  N° dans le registre deux Cent Chr. Production sept (un lettres)  N° dans le registre deux Cent Chr. Production sept (un lettres)  N° dans le registre deux Cent Chr. Production sept (un lettres)							
ETAT CIVIL  COLLECTIVITE LOCALE (commune ou communauté  CENTRE DE (1)  CENTRE DE							
ETAT CIVIL  COLLECTIVITE LOCALE (commune ou communauté  EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE Pour l'année (2) January Le dix Supplientes  N° dans le registre d'aux Cent Con louves)  N° du jugement en chilires							
COLLECTIVITE LOCALE (commune ou commune uté Conditive - Haffal EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE Pour l'année (e) deux pulle dix cent (in lettres)  N° dans le registre deux Cont Confidence sept (in lettres)  N° dans le registre deux Cont Confidence sept (in lettres)  N° du jugement en chilfres							
COLLECTIVITE LOCALE (commune ou commune uté  CENTRE DE (1)  CONTRE							
EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE  Pour l'année (b) doux pui le dix cent (in lettres)  N° dans le régistre doux Cent Configures sept (in lettres)  N° du jugement en chillres							
EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE  Pour l'année (b) deux pui le dix sept (un lettres)  N° dans le régistre deux (ent l'influente sept (un lettres)  N° du jugement en chilires							
EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE  Pour l'année (e) deux public dux cent (in fluente sept grante en chilfres)  N° dans le registre deux cent (in fluente sept grante en chilfres)  N° du jugement en chilfres							
EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE  Pour l'année (e) deux public dux cent (in fluente)  N° dans le registre deux cent (in fluente)  (in leures)  Védu jugement en chilfres							
N° dans le registre deux Cent Confuentes Sept 257  N° du jugement en chilires							
N° dans le registre deux Cent Confuente Sept 257  N° du jugament en chilires							
N° dans le registre deux Cent Cha Husute Sept 257  N° du jugement en chilfres							
(on kores)  N° du jugement en chiltres							
(on kores)  N° du jugement en chiltres							
1. 0 1 1 0 d)							
1 0 1 1 10 10							
redux huit fairer deux mille dix sopt (Est)							
Le Sont heures Sere minutes est né(e) à   Karefacill							
LIFT DE NAISSANCE							
un enfant de sexe M ou F (4)							
Aicha   Dieng							
PRENOMS NOM DE FAMILLE							
DE Bratima							
PRENOMS DU PERE							
et de Mariana . Natur							
PRENOMS DE LA MERE NOM DE FAMILLE DE LA MERE							
Pays de naissance pour les naissances à l'étranger (3)							
(écrire en majuscules le lieu de naissance; les prénoms et le nom)							
Deliver with to have the body the							
Delivire par le juge de paix deAN							
COMMUNE DE							
COMMUNE DE KAOLACK I on lettres)  Sous le numéro  300 Frs. I on lettres)  N° du jugoment en chiffres							
N° du jugoment or chiffee							
Inscrit le es Acles de Naissance de l'année AN							
EXTRAIT DE LIVRE PAR LE CENTRE DE POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME							
A Washell 10 11-03-858							
L'Officier d'Etat Greit sourrigné							
(1) (2) (3) Notes et mentions Marginales au verso Prénoms et Nom							
(1) (X) (3) (Votes et mantions Marginales au Verso							
RESERVE							
DEP OL CEU DN S PN JDP							

REGION	REPUBLIQLE DU SENEGAL						
1 - Kaolaell	UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI						
DEPARTEMENT							
ARRONDISSEMENT	ETAT CIVIL						
AMONDIGSEMENT							
COLLECTIVITE LOCALE	CENTRE DE (1)						
(commune ou communauté	Secondaine Hopital						
EXTRAIT DU DECICEDE DEC 10	المستحدد المستقل البران والإنسان الإنسان والمستقل المستقل المس						
EXTRAIT DU REGISTRE DES AC							
Pour l'année (2) dous multo lingt -	AN 2010						
N° dans le registre Aux Cot Ci Audu	to half						
	N° du jugement						
10 Ming un Fewrier deux mille Vinot (80 80)							
Le minutes est né(e) à   Korfa ell							
un enfant de sexe	1 OU F (4)						
I Khandia -	1 1 /200						
PRENOMS	NOM DE FAMILLE						
DE TSALLA -							
et de Magridina	1   Namon = 1						
PRENOMS DE LA MERE	NOM DE FAMILLE DE LA MEHE						
Pays de naissance pour les naissances à l'étranger (écrire en majuscules le lieu de nais	(3)						
	ssance, les prenoms et le nom)						
Délivré par le juge de paix de							
COMMUNE DE KAOLACK Sous le num   ETATICIVIL	AN						
KAOLACK KAOLACK Sous le numi   ETATACIVIL	18						
300 65	n kittnis) N° du jugament un chiltres						
	s Actes de Naissance de l'année AN						
EXTRAIT DE LIVHE PAR LE CENTRE DE POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME							
A LABOUL 10 11 03 818							
(1) (2) (5) Notes et maritions Marginales au verso Prénoms et Nom							
RESERVE							
DEP OI CEG ON PROPERTY OF THE							

### REGION DE KAOLACK DEPARTEMENTAL DE KAOLACK COMMUNE DE KAHONE



CENTRE PRINCIPAL

# REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

**ETAT CIVIL** 

# EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE

Pour l'année DEUX MILLE QUATORZE Numero dans le registre SIX CENT DEUX Numero du Registre

602/2014

Le QUATRE NOVEMBRE DEUX MILLE QUATORZE

à ZERO heures et ZERO minutes est né à KAHONE

un enfant de sexe MASCULIN

#### BABACAR

PRENOM

#### de IBRAHIMA

PRENOM DU PERE

## et de MARIAMA

PRENOM DE LA MERE

#### DIENG

NOM DE LA FAMILLE

#### NDOUR

NOM DE LA FAMILLE DE LA MERE

Pays de naissance pour les naissances à l'étranger

	AN	
JUGEMENT	Délivré par le tribunal d'instance de	NR
D'AUTORISATION	le.	
D'INSCRIPTION		AN 2014
EX SUPPLETIF	inscrit le 17/11/2014 sui le registre des des	

Mention marginales:

Extrait délivré par Centre Principal

KAHONE, le 10/03/2022

E Chune Je

Pour extrait certifié conforme

L'Officier d'Etat Civil

Alassane GASSAMA

## REGION DE KAOLACK DEPARTEMENTAL DE KAOLACK COMMUNE DE KAHONE



CENTRE PRINCIPAL

## REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Fol

#### **ETAT CIVIL**

### EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE

Pour l'année DEUX MILLE DOUZE Numero dans le registre CENT SOIXANTE UN Numero du Registre

161/2012

AN

NR

AN 2012

Le DIX-NEUF OCTOBRE DEUX MILLE DOUZE

à TROIS heures et QUARANTE HUIT minutes est né à KAHONE

un enfant de sexe MASCULIN

## MOUHAMAD

PRENOM

## de IBRAHIMA

PRENOM DU PERE

## et de MARIAMA

PRENOM DE LA MERE

DIENG

NOM DE LA FAMILLE

#### NDOUR

NOM DE LA FAMILLE DE LA MERE

Pays de naissance pour les naissances à l'étranger

JUGEMENT D'AUTORISATION

D'INSCRIPTION

EX SUPPLETIF

Délivré par le tribunal d'instance de

sous le numéro

inscrit le 23/10/2012 sur le registre des actes de naissance de l'année

Mention marginales:

Extrait délivré par Centre Principal

KAHONE, le 10/03/2022 04 Sene

Pour extrait certifie conforme

L'Officier d'Etat Civil

Alassane GASSAMA